



# Communiqué de presse

---

F3CCFDT/Communiqué n°11/Paris le 6/05/10 à 17H15

---

## Prévenir plutôt que guérir

La Cfdt, en signant aujourd'hui l'accord sur le Stress à France Télécom veut ancrer durablement le changement en intégrant dès la conception des projets de réorganisations, les risques psychosociaux.

**Cet accord signé par la CFDT, CFTC, SUD, et CGC, représentant plus de 60% du personnel, engage maintenant toute l'entreprise, et plus particulièrement le management, à conduire la transformation de manière plus humaine, en mettant au cœur de ses préoccupations la vie de ses salariés.**

En ce sens, cet accord est porteur d'avenir, mais tout reste à construire au plus près des réalités du terrain. C'est pourquoi la Cfdt demande à l'entreprise de faciliter l'information et la formation afin que sa mise en œuvre soit exemplaire et à la hauteur des enjeux : redonner la fierté du travail bien accompli et l'espoir que le nouveau France Télécom prenne corps.

**Cependant, pour la Cfdt le travail n'est pas terminé : deux projets d'importance restent à finaliser, ceux liés aux négociations en cours sur l'organisation et les conditions de travail.** La Cfdt mettra le même degré d'exigence pour que ces textes marquent, eux aussi, le changement.

En parallèle, La Cfdt a également signé :

- l'accord IRP qui redonne plus de souffle aux instances du personnel,
- ainsi que l'accord sur le supplément d'intéressement qui permettra à presque tous les salariés du groupe France Télécom de toucher 600 euros.